





PIRÉ CHANCÉ

PLAN DE FINANCEMENT

Réhabilitation et rénovation des logements 3 rue de la Porte

Conformément à l'article L.111-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, la collectivité doit afficher le plan de financement d'une opération bénéficiant de subventions de la part de personnes publiques.

Vu le décret n°202-1129 du 11/09/2020

Coût estimatif de l'opération		
Nature des dépenses	Nom du prestataire	Montant (HT)
Maîtrise d'œuvre		
Maîtrise d'œuvre	Caractère Agencement	32 237,20 €
Études complémentaires / frais annexes		
Etude énergétique	ADX	1 150,00 €
Contrôle technique	ALPES CONTROLES	4 550,00 €
Mission SPS	ABG COORDINATION	2 800,00 €
Travaux ou acquisitions		
Travaux		395 199,99 €
COÛT TOTAL (HT)		435 937,19 €
Ressources de l'opération		
Financements		Montant (HT)
FONDS VERT 		74 589,00 €
Pays de Châteaugiron Communauté	 Pays de Châteaugiron Communauté	111 884,00 €
Sous-total aides publiques		186 473,00 €
Part de la collectivité	 PIRÉ CHANCÉ	249 464,19 €
Participation du maître d'ouvrage		249 464,19 €
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)		435 937,19 €

Le maître d'ouvrage s'engage sur le plan de financement de l'opération tel qu'annoncé ci-dessus qui est conforme à celui sur lequel le conseil municipal, de communauté ou syndical s'est prononcé.

Fait à : Piré-Chancé
Le : 15/05/2023

M. Dominique DENIEUL

